

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

Côte d'Azur — Côte de Provence
Côte de Cette à Aigues-Mortes

Les stations balnéaires de la Méditerranée sont de plus en plus fréquentées, en raison des divers avantages qu'offre aux baigneurs un séjour dans une aussi merveilleuse contrée où la mer allie ses beautés à celles de la montagne, et qui présente des conditions climatiques incomparables au point de vue sanitaire.

La température n'y est pas excessive, contrairement à l'opinion préconçue de certains. La brise de mer y tempère sans cesse les ardeurs du soleil.

Les eaux de la Méditerranée sont plus chaudes de 3 degrés que celles de l'Océan sous la même latitude ; elles sont, en outre, beaucoup plus ozonisées. Quant à la richesse des éléments salins, voici l'analyse chimique comparative qui établit la supériorité énorme de l'eau de la Méditerranée.

	Eau de l'Océan	Eau de la Méditerranée
Chlorure de sodium	25.700	27.220
— de magnésium	2.905	6.140
Sulfate de magnésie.....	2.662	7.020
— de chaux	1.210	1.150
Bromure de sodium	0.102	1.005
Iode, fer, manganèse	0.003	0.050
Résidu solide.....	32.657	40.740

Le séjour, pendant l'été, sur la côte de la Méditerranée, est à la portée de toutes les bourses ; les familles peuvent se procurer des villas, avec tout le confort moderne, à des prix très abordables, et les plages y sont nombreuses, il y en a pour tous les goûts.

Quant aux frais de voyage, ils n'entrent dans la dépense totale que pour une faible part, grâce aux billets d'aller et retour individuels et collectifs à prix très réduits pour familles, qui sont à la disposition des baigneurs.

Les billets dits de « Bains de mer » sont délivrés en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, du 15 mai au 1^{er} octobre, par toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres. Ils ont une validité de 33 jours, qui peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet, pour chaque prolongation.

Le prix des billets d'aller et retour collectifs de famille (au moins deux personnes) s'obtient en ajoutant au prix de deux billets simples au tarif général, pour la première personne, le prix d'un billet simple pour la deuxième personne, la moitié de ce prix pour la troisième personne et chacune des suivantes.

Le tableau ci-après mentionne les prix d'un billet simple au tarif général qui permettent d'établir le prix d'un billet d'aller et retour collectif de famille, quel que soit le nombre de personnes qui la composent, et les prix des billets aller et retour individuels, qui résultent de l'application d'un barème.

De PARIS aux Stations Balnéaires ci-après	BILLETS SIMPLES AU TARIF GÉNÉRAL			BILLETS d'Aller et Retour INDIVIDUELS DE BAINS DE MER		
	I	II	III	I	II	III
	Agay	115.70	78.10	50.90	124. »	93. »
Antibes	119.50	80.65	52.60	124. »	93. »	62. »
Bandol	102.25	69. »	45. »	111. »	84. »	56. »
Beaulieu	122.40	82.65	53.85	124. »	93. »	62. »
Cannes	118.25	79.85	52.05	124. »	93. »	62. »
Cassis	99.55	67.20	43.80	106. »	80. »	53. »
Cette	97.20	65.60	42.80	106. »	80. »	53. »
Fréjus	114.35	77.20	50.30	124. »	93. »	62. »
Golfe-Juan-Vallauris	118.95	80.30	52.35	124. »	93. »	62. »
Hyères	106.40	71.80	46.80	111. »	84. »	56. »
Juan-les-Pins	119.30	80.50	52.50	124. »	93. »	62. »
La Ciotat	100.70	67.95	44.30	106. »	80. »	53. »
La Seyne-Tamaris-sur-Mer	103.50	69.85	45.55	111. »	84. »	56. »
Le Grau du Roi	93.30	62.95	41.05	101. »	76. »	51. »
Menton	124.45	84. »	54.75	132. »	99. »	66. »
Monaco	123.40	83.30	54.30	132. »	99. »	66. »
Monte-Carlo	123.65	83.45	54.40	132. »	99. »	66. »
Montpellier	94.20	63.60	41.45	101. »	76. »	51. »
Nice	121.75	82.20	53.55	124. »	93. »	62. »
Ollioules-Sanary	103.05	69.55	45.35	111. »	84. »	56. »
Palavas (1)	102.50	77.50	51.90
Saint-Cyr-la-Cadière	101.45	68.50	44.65	111. »	84. »	56. »
Saint-Raphaël-Valescure	114.70	77.40	50.45	124. »	93. »	62. »
Toulon	104.15	70.30	45.85	111. »	84. »	56. »
Villefranche-sur-Mer	122.20	82.50	53.75	124. »	93. »	62. »

(1) Les prix des billets de bains de mer pour Palavas sont ceux (1.50 en 1^{re} et 2^e cl. P. L. M.) par personne. des billets de bains de mer pour Montpellier augmentés de (0.90 en 3^e cl. P. L. M.)



PRISE D'UN VILLAGE

STATIONS THERMALES DU RÉSEAU P. L. M.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS OU COLLECTIFS DE STATIONS
 :: THERMALES DÉLIVRÉS DANS TOUTES LES GARES DU RÉSEAU P. L. M. ::

1^o — BILLETS d'aller et retour individuels (toutes classes) 1^{er} Mai-31 Octobre.

RÉDUCTION : 25 0/0 en 1^{re} classe et 20 0/0 en 2^e et 3^e classes. — VALIDITÉ : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; faculté de prolongation de deux fois cinq jours, contre supplément de 10 0/0 chaque fois. Faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur le parcours.

Demander les billets quatre jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

2^o — BILLETS d'aller et retour collectifs pour familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble (toutes classes)

ÉMISSION : 1^{er} Mai-15 Octobre. Minimum de parcours simple exigé : 150 kilomètres.

PRIX : Les deux premières personnes paient le Tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième personne et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

3^o — BILLETS d'aller et retour collectifs pour familles d'au moins deux personnes voyageant ensemble (2^e et 3^e classes).

ÉMISSION : 1^{er} Septembre-15 Octobre. Parcours simple minimum exigé : 150 kilomètres.

PRIX : La première personne paie le Tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la troisième personne et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

VALIDITÉ DES BILLETS désignés aux 2^e et 3^e ci-dessus : 35 jours, non compris le jour du départ. —
 PROLONGATION : une ou plusieurs fois de 15 jours, supplément de 10 0/0 chaque fois. — ARRETS FACULTATIFS. —
 DEMANDE DES BILLETS : à la gare de départ ou aux bureaux de ville de la Compagnie, 4 jours au moins à l'avance.

STATIONS THERMALES	GARES desservant les Stations Thermales	Dist Kilo	BILLETS SIMPLES au départ de Paris		
			I	II	III
			f. c.	f. c.	f. c.
Aix-en-Provence	Aix	391	99.80	67.35	43.90
Aix-les-Bains	Aix-les-Bains	561	62.85	42.40	27.65
Amphion	Evian-les-Bains	649	72.70	49.05	32. »
Allevard	Pontcharra-s-Bréda	596	66.75	45.05	29.35
Balaruc	Cette	868	97.20	65.60	42.80
Besançon	Besançon	406	45.45	30.70	20. »
Bondonneau	Montélimar	662	74.15	50.05	32.60
Bourbon-Lancy	Bourbon-Lancy-Le-Fourneau	334	37.40	25.25	16.45
Bourbon-L'Archambault	Moulins	313	35.05	23.65	15.40
Brides	Moutiers-Salins	650	72.80	49.15	32.05
Challes	Chambery	575	64.40	43.45	28.35
Champel	Genève	605	67.75	45.75	29.80
Charbonnières	Charbonnières-les-Bains	494	55.35	37.35	24.35
Châtel-Guyon	Châtel-Guyon	413	46.25	31.20	20.35
Chaudesaigues	Saint-Flour	535	59.90	40.45	26.35
Cusset	Vichy	365	40.90	27.60	18. »
Digne	Digne	829	92.85	62.65	40.85
Divonnes-les-Bains	Divonne-les-Bains	618	69.20	46.70	30.45
Euzet-les-Bains	Euzet-les-Bains	696	77.95	52.60	34.30
Evian-les-Bains	Evian-les-Bains	649	72.70	49.05	32. »
Fonsange-les-Bains	Sauve	710	79.50	53.70	35. »
Gréoulx	Manosque	840	94.10	63.50	41.40
Guillon-les-Bains	Baume-l. s-Dames	438	49.05	33.10	21.60
La Bauche	Lépin-lac d'Aiguebellette	600	67.20	45.35	29.55
La Bourboule	Clermont-Ferrand	420	47.05	31.75	20.70
La Caille	Groisy-le-Plot-La Caille	615	68.90	46.50	30.30
Lamalou	Montpellier	841	94.20	63.60	41.45
La Motte	Saint-Georges-de-Commiers	651	72.90	49.20	32.10
Le Martouret	Die	689	77.15	52.10	33.95
Le Mont-Dore	Clermont-Ferrand	420	47.05	31.75	20.70
Les Fumades	Saint-Julien-les-Fumades	756	84.65	57.15	37.25
Lons-le-Saunier	Lons-le-Saunier	442	49.50	33.40	21.80
Marlioz	Aix-les-Bains	561	62.85	42.40	27.65
Menthon (Lac d'Annecy)	Annecy	600	67.20	45.35	29.55
Montbrun-les-Bains	Carpentras	736	82.45	55.65	36.25
Montmirail	Sarriens-Montmirail	727	81.40	54.95	35.85
Montrond-Geyser	Carpentras	736	82.45	55.65	36.25
Pougues-les-Eaux	Montrond-les-Bains	473	53. »	35.75	23.30
Royat	Pougues-les-Eaux	241	27. »	18.20	11.90
Sail-les-Bains	Royat	426	47.70	32.20	21. »
Sail-sous-Couzan	Saint-Martin-Sail-les-Bains	389	43.55	29.40	19.15
Saint-Alban	Sail-sous-Couzan	447	50.05	33.80	22.05
Saint-Didier	Roanne	421	47.15	31.85	20.75
Saint-Gervais	Carpentras	736	82.45	55.65	36.25
Saint-Honoré-les-Bains	Saint-Gervais-les-Bains-Le-Fayet	670	75.05	50.65	33. »
Saint-Laurent-les-Bains	Rémilly-Saint-Honore-les-Bains	321	35.95	24.25	15.80
Saint-Nectaire	La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains	607	68. »	45.90	29.90
Salins (Jura)	Coudes-St-Nectaire	444	49.75	33.55	21.90
Salins (Savoie)	Issoire	455	50.95	34.40	22.40
Sallières-les-Bains	Salins	400	44.80	30.25	19.70
Santenay	Moutiers-Salins	650	72.80	49.15	32.05
Thonon-les-Bains	Die	689	77.15	52.10	33.95
Uriage	Santenay-les-Bains	369	41.35	27.90	18.20
Vals	Thonon-les-Bains	640	71.70	48.40	31.55
Vichy	Grenoble	632	70.80	47.80	31.15
	Vals-les-Bains-La Bégude	708	79.30	53.50	34.90
	Vichy	365	40.90	27.60	18. »

(Prière de consulter la page 58)



TOULON — LA RADE

Principales Stations Estivales

EXCURSIONS — VILLÉGIATURES

JURA

BESANÇON (alt. 250 m.). -- Patrie de Victor Hugo. -- Ancienne capitale de la Franche-Comté, dans une presqu'île formée par le Doubs. -- Grand centre de tourisme et d'automobilisme (circuit du Doubs). -- **Monuments romains.** -- Palais Granvelle (XVI^e siècle). -- **Basilique Saint-Jean.** -- Musées. *Sauveur archéologique.* -- Promenades *Granvelle, Micaud et Chamars.* Etablissement thermal. -- Environs: *Chapelle des Buis, Grottes de St-Léonard.* -- *Morre* (cascade de l'Enfer) -- *Beune.* -- *Rochers d'Arguel.* -- *Saint-Ferjeux.* -- *Sources d'Arcier, Montfaucon.* -- La Grâce Dieu. -- Grottes d'Osselle. -- Ornans, etc.

MORTEAU (alt. 756 m.). -- Agréable séjour d'été au bord du Doubs; belles forêts de sapins; Environs: le *Col des Roches, les Brenets, les Bassins* et le *Saut du Doubs.*

MOUTHIER (475 m. d'alt.). -- Gare de Lods. -- Environs: la *Roche d'HautePierre* (880 m.). -- *Source du Pontet.* -- *Source de la Loue,* etc.

MAICHE. -- Sur la ligne de Morteau à Trévillers. -- Centre d'excursions: *Le Faux Verger.* -- *Goumois.* -- *La Cendrée.* -- *Maison Monsteur.*

CONSOLATION -- Gares d'Avoudrey ou de Longemaison. -- Cirque de rochers (hauts de 300 à 400 m.). -- *Source et cascades du Dessoubri.* -- Val du Lançot, etc.

SALINS (alt. 354 m.). -- Station thermale. -- Très ancienne ville dominée par les sommets fortifiés du *Saint-André* (598 m.) et du *Belin* (584 m.). Baignée par la *Furieuse.* -- Excursions: *Mont Poupet* (853 m.). -- *Nans-sous-Sainte-Anne.* -- *Source du Lison.* -- *Gouffre du Creux-Billard.* -- *Grotte Sarrasine,* etc.

PONTARLIER (alt. 850 m.). -- Principal centre d'excursions du Haut-Doubs. -- Sports d'hiver (ski, luge, patinage, etc.). Défilé des forêts de *Joux* et du *Larmont.* -- Route stratégique du *Grand Taureau* (1.323 m.). -- *Labergement, le Lac de Remoray, le lac de Saint-Point et Malbuisson.* -- *Source bleue et source intermittente.* -- Le *Mont-d'Or* (1.464 m.). -- *Jougne* et ses environs, etc.

CHAMPAGNOLE (alt. 545 m.). -- Centre d'excursions: *Perte de l'Ain.* -- *Vallon de Syam.* -- *Défilé d'Entreporries.* -- *Nozeroy.* -- *Val de Mièges.* -- *Source de l'Ain.* -- *Cascade de la Bullaude.* -- *Les Planches-en-Montagne;* gorges et cascade de la *Langouëtie.*

SAINT-CLAUDE (alt. 437 m.). -- Principal centre d'excursions du Haut-Jura, dans un merveilleux cadre de montagnes. -- *Cathédrale* (magnifiques stalles à sujets historiés), reste de l'abbaye de Saint-Claude, une des plus célèbres des temps passés. -- Environs (nombreuses cascades): *Vallée de la Bienne, du Flumen* et de la *Valserine.* -- Longchaumois. -- *Septmoncel.* -- *Moirans* et la *Charveuse de Vacluse,* etc.

COL DE LA FAUCILLE (1.323 m.). -- Station d'altitude au milieu de forêts de sapins. -- Admirable panorama des Alpes françaises et suisses. -- Environs: *La Dôle* (1.680 m.), le *Crêt de la Neige* (1.723). Point de départ des excursions aux plus hauts sommets du Jura: le *Colomby de Gex* (1.691 m.); le *Reulet* (1.720 m.); *Grand Crêt d'Eau* (1.624 m.); le *Grand Plombier* (1.534 m.).

LONS-LE-SAUNIER-LES-BAINS (alt. 250 m.). -- Station thermale sur la Vallière. -- Casino. -- Principal centre d'excursions du Jura. -- Environs: *Roches de Baume* et *Cascades du Hévisson.* -- *Polligny;* magnifique vallée de la *Culée de Vaux.*

NANTUA (alt. 480 m.). -- Coquette petite ville et station estivale au bord d'un lac. -- Environs: *Le Mont-d'Ain* (1.031 m.). -- *Le Lac de Sylens,* etc.

II. — SAVOIE

EVIAN-LES-BAINS. -- Élégante station thermale en amphithéâtre au dessus du *Lac Lemm.* -- *Casino-Théâtre.* -- Luxueux hôtels. -- Environs: *Amphion-les-Bains.* -- *La Dent d'Oche* (2.225 m.). -- *Le Grammont* (2.178 m.). -- *Pic de Borée* (1.980 m.), etc.

THONON-LES-BAINS, sur les bords du Léman. -- Etablissement thermal. -- Casino. -- Environs: *Château de Ripaille.* -- Ruines des *Allinges.* -- *Gorges de la Dranse.* -- *Abondance.* -- *Le Joly* et les *Gorges du Diable.* -- *Saint-Jean d'Aulph.* -- *Lac de Montviond.* -- *Morzine.* -- *Les Gets* (1.172 m.), etc.

SALLANCHES. -- Villégiature d'été et centre d'excursions dans la magnifique vallée de l'Arve. -- Vue grandiose sur la chaîne du *Mont-Blanc.* -- Environs: *Combloux.* -- *Aiguille de Vares* (2.488 m.). -- *Pointe du Colonnay* (2.692 m.). -- *Pointe-Percée* (2.752 m.), etc.

SAINT-GERVAIS. -- Centre d'excursions à 20 minutes des Bains, sur la hauteur: *Le Prarion* (1.860 m.). *Le Mont Joly* (2.527 m.). Vallée de *Montjoie.* *Les Contamines.* *Dôme de Miage* (3.688 m.) *Nant-Barrant.* *Aiguille des Glaciers* (3.834 m.). *Chalet-hôtel de Trélatête* (1.976 m.), etc.

LES BOSSONS. -- Station alpestre et centre d'excursions au pied de l'immense glacier des *Bossons,* un des plus formidables des Alpes.

CHAMONIX. -- La plus célèbre des stations alpestres et la capitale française des sports d'hiver, à 1.030 m. d'altitude dans l'admirable vallée de l'Arve, au pied du *Mont-Blanc.* -- Excursions et ascensions: *La Mer de Glace* par le chemin de fer à crémaillère. -- *Le Brévent* (2.525 m.). -- *La Flégère* (1.877 m.). -- *Le Plan de l'Aiguille* (2.202 mètres). -- *La Pierre-Pointue* (2.058 m.). -- *Le Col de Balme* (2.202 m.). -- *Le Col du Géant* (3.370 m.). -- *Les Grands Mulets* (3.050 m.). -- *Le Mont-Blanc* (4.807 m.), etc.

(la suite aux pages 158 et 172)

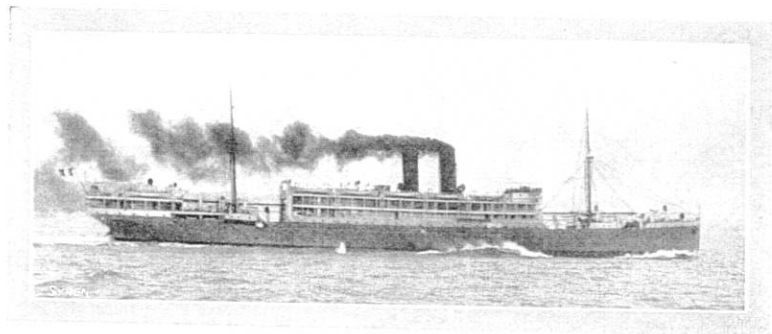


MISE EN BATTERIE DU 75

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE
TRANSPORTS MARITIMES
 — A VAPEUR —

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 9 MILLIONS

PARIS = DAKAR
BRÉSIL = PLATA



DÉPARTS MENSUELS RÉGULIERS DE MARSEILLE

POUR
DAKAR, RIO-JANEIRO
SANTOS, MONTEVIDEO
 — **BUENOS-AIRES** —

par Paquebots rapides à deux hélices munis de la Télégraphie sans fil à longue distance

BILLETS DIRECTS combinés avec les CHEMINS DE FER P. L. M., depuis
 PARIS, LYON, GENÈVE, BELEFORT, DELLE (à MARSEILLE)

ALGÉRIE Service Postal rapide MARSEILLE-ORAN et vice-versa par le
 paquebot "SIDI-BRAHIM" muni de la Télégraphie sans fil

Départ de MARSEILLE le Mercredi à 5 h. soir. — Arrivée à Oran le Jeudi à 5 h. matin
 Départ d'ORAN le Samedi à 5 h. soir. — Arrivée à MARSEILLE le Lundi à 5 h. matin

HEBDOMADAIRES RÉGULIERS DE MARSEILLE POUR

ALGER	les Mercredi et Samedi à 6 h. soir.
PHILIPPEVILLE	le Samedi à 6 h. soir.
BOUGIE	le Samedi à 6 h. soir.
BONE	le Lundi à 6 h. soir.
ORAN	(Service commercial facultatif) le Vendredi à 6 h. soir.

POUR FRÊT ET PASSAGES S'ADRESSER :

— A PARIS —

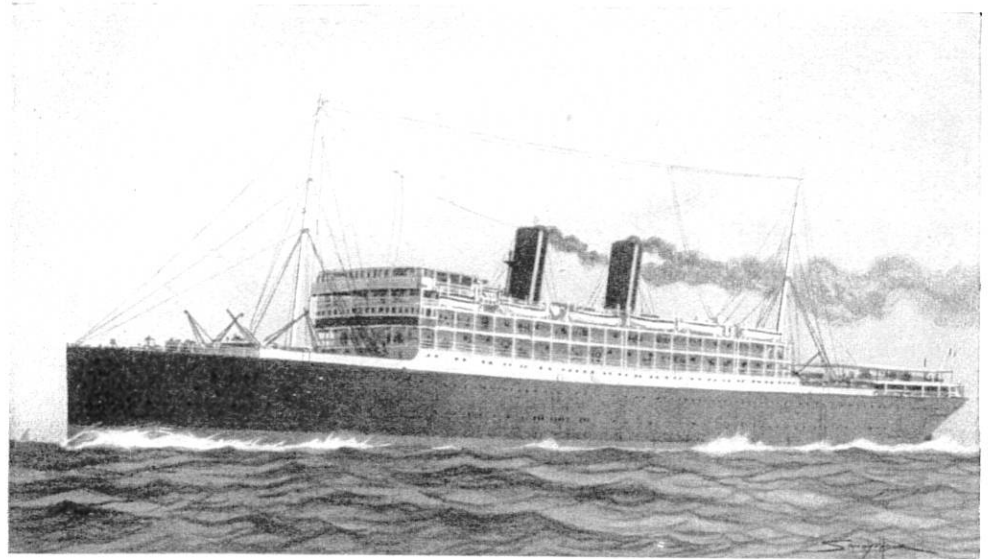
— A MARSEILLE —

8, Rue Ménars (rue du 4-Septembre)

70, Rue de la République, 70

Adresse télégraphique : TRANSPORTS - PARIS

Adresse télégraphique : TRANSPORTS - MARSEILLE



Le « PAUL-LECAT »

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS - POSTE FRANÇAIS

— SERVICES ACTUELS —

Départ à dates fixes de MARSEILLE pour :

MÉDITERRANÉE

- 1° Malte, Le Pirée, Salonique et Lemnos.
- 2° Malte, Alexandrie, Port-Saïd.

CHINE ET JAPON

Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Saïgon,
 Hong-Kong, Shanghai, Kobé, et Yokohama.

CORRESPONDANCES : à COLOMBO pour PONDICHÉRY et CALCUTTA ;
 à SINGAPORE pour BATAVIA ;
 à SAIGON pour BANGKOK, ainsi que pour l'ANNAM et le TONKIN.

OCÉAN INDIEN

Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé,
 Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave,
 La Réunion et Maurice.

CORRESPONDANCES à DIEGO-SUAREZ :

- 1° Pour MAJUNGA, MAYOTTE, MUTSAMUDU, MOHÉLY, MORONI, ZANZIBAR ;
- 2° Pour les ports des Côtes Ouest et Est de MADAGASCAR, TULÉAR, FORT-DAUPHIN.

Relations par service local entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

Relations par service local entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie
 et les Nouvelles-Hébrides.

Pour tous renseignements ainsi que pour passages et frêt, s'adresser : à l'Administration Centrale
 à Paris, 14, boulevard de la Madeleine et 1, rue Vignon ; à la Direction de l'Exploitation
 de la Compagnie, 3, place Sadi-Carnot, à Marseille